Soutenez la mobilisation des professionnel-le-s de la filière sociale

Elles/ils se battent pour vous !

La filière sociale : un rôle essentiel

Vous connaissez l'importance de la filière sociale au sein du MEF.
Les professionnel-le-s du service social vous informent, vous conseillent, vous orientent quand vous êtes confronté-e-s à des difficultés dans votre vie personnelle et/ou professionnelle. Dans le respect du secret professionnel, elles/ils vous proposent un accompagnement humain, personnalisé et de grande qualité.
Les assistant-e-s de service social (ASS), qu'encadrent les conseiller-e-s techniques de service social (CTSS), sont des acteurs préventeurs qui agissent pour votre bien-être dans les services et contribuent ainsi à leur bon fonctionnement.
Par leur expertise, leurs capacités d'analyse et d'évaluation des besoins sociaux, elles/ils participent à la mise en œuvre et à l'évolution des politiques sociales du MEF.

Une filière particulièrement discriminée

Mais savez-vous que ces professionnel-le-s sont discriminé-e-s parce que cette filière est majoritairement féminine ?
Tous les professionnels sociaux sont titulaires d'un diplôme d'État reconnu depuis 2011 par l'Union européenne au niveau licence, ce qui devrait logiquement les placer en catégorie A.
Actuellement, les ASS sont considéré-e-s comme des « sous B » et les CTSS comme des « sous A » (au niveau tant indiciaire qu'indemnitaire). Et le PPCR n'introduit qu'une revalorisation « en trompe l'œil ». Les ASS deviennent « A » mais avec des indices de catégorie B et des primes de catégorie C. Les CTSS restent enfermés dans un corps de « petit A » avec un indemnitaire de catégorie B.
Loin de s'émouvoir de la situation, leurs responsables administratifs continuent à pratiquer un management maltraitant qui provoque des situations de souffrances au travail.

Une filière mobilisée depuis plus de deux ans

Le collectif, créé il y a plus de deux ans par les CTSS, regroupe aujourd'hui CTSS et ASS. Avec le soutien actif de trois syndicats de centrale - CGT, FO et SUD Centrale Solidaires – le collectif se bat pour la reconnaissance des qualifications des agents de la filière sociale.
Le collectif recherche constamment l'unité d'action avec tous les syndicats de centrale et a déjà mené des actions convergentes avec certains d'entre eux, notamment pour l'obtention d'une NBI pour tous les agents.
Parmi les nombreuses actions menées par les professionnel-le-s de la filière sociale, citons-en quelques-unes : interpellation des ministres et du secrétariat général du MEF ; rencontres avec la directrice des ressources humaines ; saisine de la cellule diversité pour traitement discriminatoire (restée sans réponse !)...
Cette mobilisation a également été portée dans les instances de concertation ministérielles (comités techniques, CNAS, CHSCT...) et auprès de la DGAFP. Sans succès...

Aujourd'hui, la filière sociale a besoin de vous

Les agents de la filière sociale veulent obtenir la reconnaissance de leurs qualifications. Ils demandent l'ouverture de véritables négociations sur la reconnaissance et la valorisation de leurs métiers au sein d'un corps de catégorie A pour les ASS et A+ pour les CTSS.
Les ASS, qui demandent leur positionnement dans le groupe 1 du RIFSEEP, attendent toujours une réponse de l'administration.
Tous les professionnels de la filière sociale demandent des régimes indemnitaires adaptés à leur haut niveau de responsabilité. Quand le MEF veut, il peut. Il a d'ailleurs accordé des montants indemnitaires relevés dans d'autres filières qu'il jugeait « sensibles ». La filière sociale aussi doit être considérée comme « sensible » !

En signant cette pétition, je soutiens les revendications de la filière sociale qui est essentielle au bon fonctionnement des services

À renvoyer **avant le 16 juin 2017** par courriel : filieresociale.mef@gmail.com ou par courrier à :
CGT Centrale (teledoc 712)
ou *FO Centrale* (teledoc 000)
ou *SUD Centrale Solidaires* (teledoc 624)
au 139 rue de Bercy 75572 Paris cedex 12

Nom	Prénom	Service ou direction	Signature